



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique industrielle

Question au Gouvernement n° 2424

Texte de la question

POLES DE COMPETITIVITE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Huyghe, pour le groupe de l'UMP.

M. Sébastien Huyghe. Monsieur le président, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, avant de poser ce qui sera la dernière question de l'année, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'aux Français qui nous regardent, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Monsieur le ministre délégué à l'aménagement du territoire, vous avez présidé hier un comité interministériel à l'aménagement et à la compétitivité des territoires dédié aux pôles de compétitivité.

Comme vous le savez, je m'étais particulièrement investi dans le soutien au pôle " Nutrition Santé Longévité "

M. Jean-Pierre Brard. C'est de l'autopromotion !

M. Sébastien Huyghe. ...qui répond à des problématiques de santé publique qui touchent notamment la population de notre région Nord-Pas-de-Calais ; ce pôle comprend, entre autres, des entreprises qui sont leaders mondiaux dans leur secteur. J'avais également appuyé avec force le pôle " Industries du Commerce ", un pôle particulièrement innovant, dont l'un des objectifs consiste à faire de la métropole lilloise la Silicon Valley du commerce et de la distribution. Vous avez d'ailleurs pu vous rendre compte vous-même lors de votre déplacement dans le Nord, le 1er septembre dernier, de l'importance de ces deux pôles pour Lille et la région Nord-Pas-de-Calais.

Vous avez également pu constater l'implication totale dans ces dossiers des milieux économiques, de la chambre de commerce Lille-métropole et de la chambre régionale, du monde universitaire et de la recherche.

M. Henri Emmanuelli. Monsieur " Moi je " !

M. Sébastien Huyghe. Cependant, les contrats-cadres de ces deux pôles - et de sept autres, d'ailleurs - n'avaient pu être validés lors du CIIACT du 14 octobre dernier. Pouvez-vous, monsieur le ministre, m'indiquer s'ils le sont à présent ?

M. Jean Launay. C'est une question orale sans débat du mardi matin !

M. Sébastien Huyghe. Par ailleurs, pouvez-vous confirmer que les allègements de charges liés aux investissements de recherche et développement, ainsi que les financements annoncés, seront au rendez-vous. ? Pouvez-vous, enfin, faire un bilan d'étape de cette politique gouvernementale de développement et d'attractivité de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Permettez-moi, cher collègue, d'associer toute l'Assemblée, ainsi que le Gouvernement, aux vœux que vous venez de formuler à l'adresse des téléspectateurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, puisque je suis le dernier membre du Gouvernement à m'exprimer à la veille des fêtes de fin d'année, permettez-moi de présenter à mon tour aux Françaises et aux Français, au nom du Premier ministre et du Gouvernement, nos meilleurs vœux pour l'année 2006. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Comme vous le savez, monsieur le député Huyghe, les pôles de compétitivité constituent une grande ambition pour notre pays. Pour la première fois, nous avons réussi à décloisonner l'université, la recherche publique et privée et l'innovation industrielle pour créer de formidables synergies entre tous les acteurs publics et privés. L'État engage 1,5 milliard d'euros dans ces opérations et puisque Mme Lebranchu nous a invités à être consensuels, je reconnais bien volontiers que les collectivités territoriales dirigées par toutes les tendances représentées sur ces bancs contribuent de manière non négligeable à la réussite des pôles.

Le Premier ministre m'a demandé hier de présider un comité interministériel à la compétitivité des territoires pour valider neuf pôles complémentaires. Sur les 66 sites labellisés " pôles de compétitivité " le 12 juillet dernier, 64 disposent déjà de leur contrat-cadre et de leur système de gouvernance. Tous les moyens sont désormais définitivement engagés, même si quelques ajustements demeurent nécessaires pour simplifier certains mécanismes. Avec Nicolas Sarkozy...

M. Jean-Pierre Brard. Que vient-il faire là ?

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. ...nous avons fait des propositions en ce sens au Premier ministre, qui réunira de nouveau un CIIACT début février pour proposer les indispensables simplifications.

Vous qui avez, avec d'autres parlementaires du Pas-de-Calais, défendu plusieurs pôles importants en matière de nutrition, de santé, de longévité, d'industries de transport ferroviaire et de commerce, vous pouvez constater que le Gouvernement n'a pas perdu une seconde pour se mettre au service de l'emploi et de la compétitivité de nos territoires. C'est notre honneur que d'avoir su réveiller une sorte de génie français, qui avait fini par s'ignorer ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ce doit être la fierté de la France et des Français ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Huyghe](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2424

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 décembre 2005